

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1140 fixant la composition de la Commission de classement du personnel du cadre local de police proposé pour un avancement au cours de l'année 1952

n° 1140

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 décembre 1951

Numéro JO
n° 1 du 01/01/1952

Date du numéro
1 janvier 1952

TEXTE INTÉGRAL

La commission de classement du personnel du cadre local de police proposé pour un avancement au cours de l'année 1952 se réunira aux jours et heures fixés par son Président. La commission de classement susvisée est composée ainsi qu'il suit : MM. Gaillard, Procureur de la République Président Guilbot, Chef de Cabinet p. i Membre ie Capitaine Prax, Chef du Cabinet militaire.... — Pouliart, Inspecteur de la Sûreté nationale — Castellani. Inspecteur de V » classe du Cadre local de police.